

Date de la convocation : 02/04/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°

Séance du 8 avril 2021

24-2021

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Absents : 0

L'An Deux Mille Vingt Un le Huit Avril à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Représentés : 3

Pour : 11

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P,
STEHLE C, QUEVREUX M.

Contre : 0

Abstention 0

Absents représentés : MINAZZO D procuration à STEHLE C, KROGSDAHL A procuratio
à MORESMAU JP, NICAISE V procuration à SIEGEL R,

Objet : Adoption des budgets primitifs 2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121
Etant donné que les budgets primitifs ont été présentés il convient au Conseil de se
prononcer.

CCAS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 743,34 €	10 743,34 €

MUSEE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	97 169,00 €	97 169,00 €
INVESTISSEMENT	101 000,00 €	101 000,00 €
TOTAL	198 169,00 €	198 169,00 €

PARKING	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	422 050,24 €	422 050,24 €
INVESTISSEMENT	92 705,36 €	92 705,36 €
Total	514 755,60 €	514 755,60 €

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	705 640,28 €	705 640,28 €
INVESTISSEMENT	184 103,87 €	184 103,87 €
TOTAL	889 744,15 €	889 744,15 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte les budgets primitifs 2021 tels que présentés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

PREFECTURE
HERAULT

13 AVR. 2021

D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B. 	
THEULE JC. 	GILHET B. 		VEDEL P.
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C. 	QUEVREUX M.